

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01018

Numéro SIREN : 442 680 773

Nom ou dénomination : ABM

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2020 sous le numéro de dépôt 12627

ABM
Société par actions simplifiée au capital de 750 000.00 €
Siège social : 2 RUE HENRI BERGSON
67087 STRASBOURG
442 680 773 RCS STRASBOURG

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ACTIONNAIRE UNIQUE

DECISIONS ORDINAIRES EN DATE DU 19 JUIN 2020

DEUXIÈME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 3.097,09 € comme suit :

Origine du résultat à affecter :

- Report à nouveau antérieur	6.036,80 €
- Résultat de l'exercice	- 3.097,09 €
- Prélèvement sur autres réserves.....	1.145.000,00 €
 Total :	 <hr/> 1.147.939,70 €

Affectation proposée :

- Dividendes.....	50 000,00 €
- Autres réserves	1.090.000,00 €
- Report à nouveau	7.939,70 €
 Total :	 <hr/> 1.147.939,70 €

Le dividende brut par titre s'élèvera ainsi à 2,66 €.

Il sera mis en paiement le 22 juin 2020, sous déduction des prélèvements sociaux au taux de 17,20 % ainsi que de l'acompte de l'impôt sur le revenu au taux de 12,80 %.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'actionnaire unique prend acte que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

L'actionnaire unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué :	50 000.00 €
soit, par titre :	2.66 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000.00 €

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué :	0.00 €
soit, par titre :	0.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	0.00 €

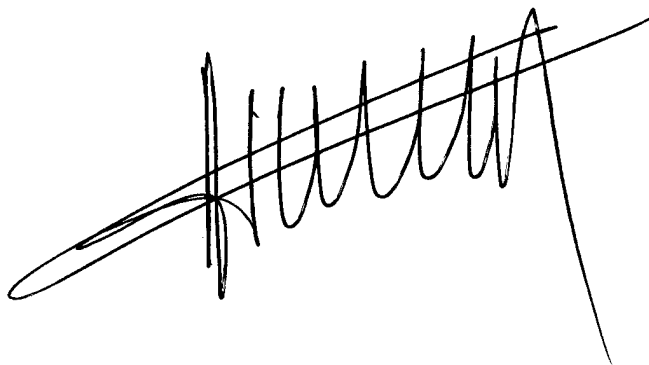
Exercice : 31/12/2016

- Dividende global distribué :	50 000.00 €
soit, par titre :	2.66 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000.00 €

Copie certifiée conforme

Le Président

Alexis BRENNER

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of vertical strokes followed by a large, sweeping flourish that extends to the right and then curves back down.



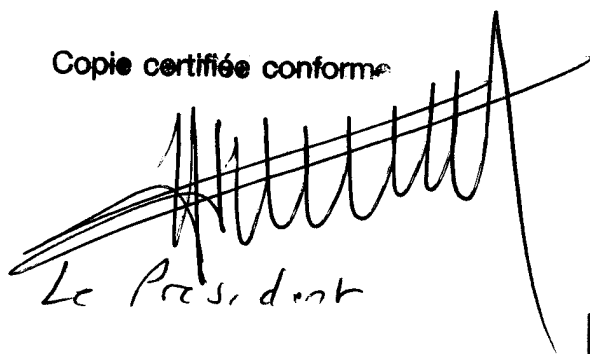
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes.
Membre du groupement d'Auditeurs DFK-International.
2 rue Henri Bergson - BP 60043 - 67013 STRASBOURG
strasbourg@secal.fr - www.secal.fr

COMPTES ANNUELS

SARL ABM

**2 RUE HENRI BERGSON
67087 STRASBOURG**

Copie certifiée conforme


Le Président

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise				SARL ABM				Néant											
Adresse de l'entreprise				2 RUE HENRI BERGSON 67087 STRASBOURG															
Numéro SIRET*				4 4 2 6 8 0 7 7 3 0 0 0 1 1															
Durée de l'exercice en nombre de mois*				12				Durée de l'exercice précédent*				12							
								Exercice N clos le				31/12/2019							
ACTIF								Brut				Amortissements-Provisions				Net			
								1				2				3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		010				012											
		Autres*		014				016											
	Immobilisations corporelles*		028		65 381		030		25 753		39 627								
	Immobilisations financières* (1)		040		625 781		042		400		625 381								
	Total I (5)		044		691 162		048		26 153		665 008								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050				052											
		Marchandises *		060				062											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068				070											
		Autres* (3)		072		920 286		074				920 286							
	Valeurs mobilières de placement		080		189 854		082				189 854								
	Disponibilités		084		406 327		086				406 327								
	Charges constatées d'avance *		092				094												
Total II		096		1 516 468		098				1 516 468									
Total général (I + II)		110		2 207 631		112		26 153		2 181 477									
PASSIF												Exercice N				NEI			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		750 000														
	Écarts de réévaluation		124																
	Réserve légale		126		75 000														
	Réserves réglementées*		130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131				132		1 145 000										
	Report à nouveau		134		6 036														
	Résultat de l'exercice		136		(3 097)														
	Provisions réglementées		140																
Total I		142		1 972 940															
Provisions pour risques et charges		Total II		154															
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		7 045														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N		169		201 491		172		201 491										
	Produits constatés d'avance		174																
Total III		176		208 537															
Total général (I + II + III)		180		2 181 477															
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)		Dont dettes à plus d'un an	195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		53 622							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				(5)		Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		155 124							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL ABM**Néant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
	Production vendue	{	biens	215		214		
				services*	217		218	8 000
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits					230	25	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	8 025	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240		
	Autres charges externes*	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	24 671		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	839		
	Rémunérations du personnel*				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 268		
	Dotations aux amortissements*				254	8 334		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	35 113	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(27 087)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)		280	116 471		
	Produits exceptionnels		(IV)		290	155 124		
	Charges financières		(V)		294	2 408		
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	245 196	
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices*		(VII)		306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(3 097)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	3 097	
Rintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice 2033 not)			324	442			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	113 918		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JFI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Déduction exceptionnelle (art. 39. decies)				655			
	Déduction exceptionnelle (art. 39. decies A)				643			
	Déduction exceptionnelle (art. 39. decies B)				645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39. decies C)				647			
	Déduction exceptionnelle (art. 39. decies D)				648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	15 656
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière			356			
		Déficits antérieurs reportables *	233	343	dont imputés sur le résultat :		360	15 656
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370		